



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

Comité technique central des préfectures
du jeudi 31 janvier 2013

Restructuration des centres de services partagés Chorus

Pour FO, c'est NON !

Le sort en est jeté des CSP (centres de services partagés) départementaux dont l'avenir a été définitivement scellé le 31 janvier 2013 lors de la présentation pour avis du projet d'arrêté relatif à leur restructuration en comité technique central des préfectures.

Fidèle à sa ligne de conduite, notamment pour avoir toujours défendu la départementalisation, et dénoncé les effets néfastes de la régionalisation,

Seul, FO a voté CONTRE ce projet de texte.

En dépit du vote favorable de toutes les autres organisations syndicales présentes, les revendications de FO ont ensuite été les suivantes :

1 – FO demande des effectifs en nombre suffisant pour permettre un fonctionnement « normal » des plateformes. Pour cela, cet effectif doit être calculé sur la base du volume d'actes de gestion divisé par 3000 pour obtenir le nombre de postes de gestionnaires, auquel un premier ratio de 10 % et un second de 20 % sont appliqués pour déterminer les postes supplémentaires pour les opérations de validation et autres travaux de fin de gestion (Source : mission Chorus)

2 - La réorganisation doit se faire dans le cadre du dialogue social en consultant à la fois le comité technique local (CT) pour avis et le Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail local (CHSCT).

3 – FO a réitéré sa demande pour qu'aucune pression ne soit exercée sur les agents encore indécis pour une éventuelle mobilité vers la région. Ce point a été confirmé par l'administration.

Douze régions devraient entrer dans la régionalisation dès 2014, cinq autres poursuivant leur réflexion pour une perspective en 2015. Près de 315 agents d'après l'administration seraient concernés par la fermeture des CSP départementaux. 10% d'entre eux seraient volontaires pour une mobilité en région.

FO n'a pas manqué de demander si l'administration sera capable de recruter pour 2014, 250 à 280 agents pour constituer les plateformes régionales en raison de plusieurs centaines de suppressions d'emploi sur le budget de 2014. L'administration a tergiversé dans un premier temps, et a fini par reconnaître cette difficulté résultant... de la mobilité non forcée.

Les craintes de FO sur un démarrage chaotique des services financiers en région sont avérées notamment en région Rhône-Alpes. Dans cette région, le CSP pourtant annoncé aux représentants du personnel en deux vagues, serait constitué dès 2014 mais avec 45 ETP, soit -14 ETP par rapport aux besoins en effectifs recensés. La question reste posée sur le recrutement de ces agents et leur formation à l'application Chorus.

L'administration s'apprêterait dans des conditions inacceptables à faire des économies supplémentaires en ETP au détriment de l'efficacité.

En effet, alors même qu'une organisation cible sous-dimensionnée ne peut être pas tout à fait opérationnelle, l'administration envisagerait par exemple, pour la région Rhône-Alpes, de confier dans le courant du dernier trimestre 2013 à la plateforme concernée, les travaux d'écriture de fin d'exercice budgétaire, travail particulièrement fastidieux et compliqué, même pour un « Chorusien » aguerri.

Nul doute qu'une pression énorme pèsera de manière prévisible sur les épaules des agents d'ores et déjà inquiets de ce qui se profile. La santé des personnels et le bon fonctionnement de ces services pourraient être sérieusement pointés du doigt.

**FO, vos revendications,
notre combat !**

